

# ECO-V10

RÉFLÉCHISSANT - Plots encastrés

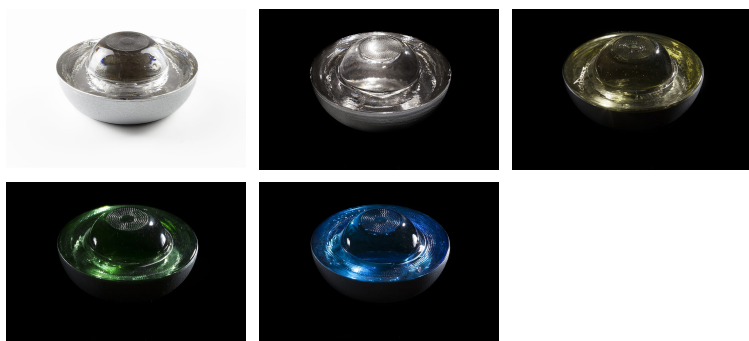
---



**Plot routier réfléchissant en verre trempé**

Le ECO-V10 est une solution de balisage passif à consommation énergétique nulle, utilisé pour signaler et baliser les îlots, séparateurs de voies, giratoires, tunnels. Marquage omnidirectionnel 360° rétro-réfléchissant. Montage rapide à coût réduit. Caractéristiques de rétro-réflexion résistantes et durables. Plots conformes à la norme EN-1463-1 / EN-1463-2.

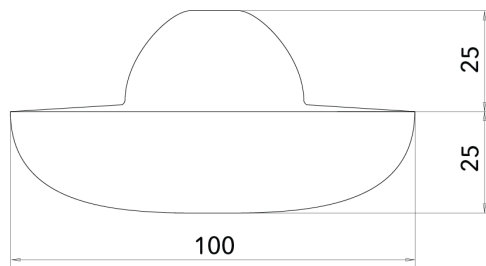
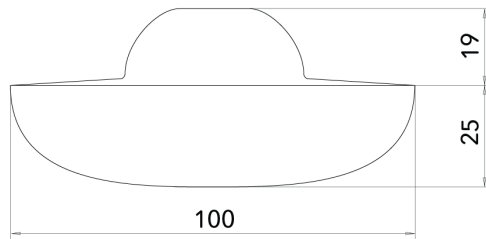
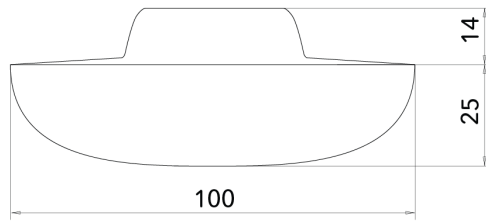
Trois hauteurs de dôme : 14 mm, 19 mm et 25 mm.

**Applications**

Chicane, Route / Voie rapide, Carrefour giratoire

**Résistance****40T****Balisage**

180°, 360°, Rasant



Unité : mm - Tolérance +/- 0.5mm. © Eco-Innov - Tous droits réservés.

## FONCTIONNEMENT

Plot routier réfléchissant en verre trempé à encastrer.

Marquage omnidirectionnel 360° rétro-réfléchissant.

## ATOUTS

Diminution des opérations de maintenance.

Solution à consommation énergétique nulle.

Montage rapide à coût réduit.

Le verre est insensible à l'électricité statique (aucun risque d'accumulation de poussière contrairement aux plots réfléchissants en matière plastique).

Le verre se nettoie efficacement par temps de pluie sans aucune intervention.

Très bonne tenue des caractéristiques de rétro-réflexion dans le temps.

Durabilité supérieure aux plots routiers réfléchissants en aluminium ou en plastique. Excellente résistance mécanique.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### Dimensions et poids

Diamètre : 100 mm

Hauteur du dôme 25 mm - Poids : environ 540 g

Hauteur du dôme 19 mm - Poids : environ 520 g

Hauteur du dôme 14 mm - Poids : environ 480 g

Traitement anti-dérapant sur les dômes de 14 mm et 19 mm.

### Matériaux

Verre trempé

### Résistance à la pression

Supérieure à 40 tonnes

### Coloris disponibles

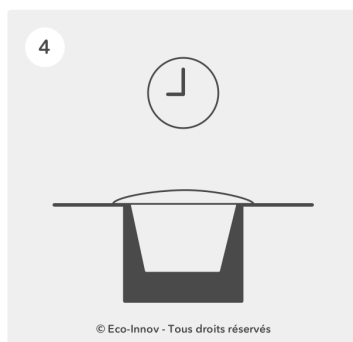
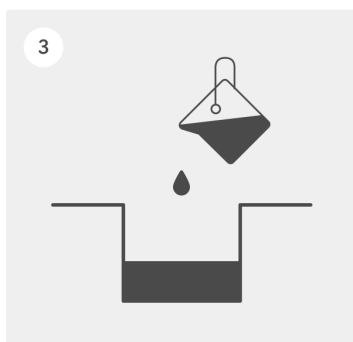
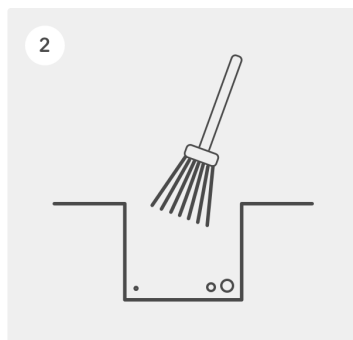
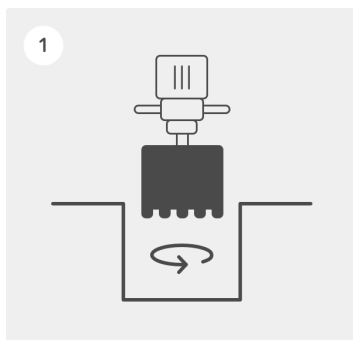
Blanc. Autre coloris sur demande.

### Conformité

Nos plots routiers réfléchissants avec hauteur de dôme 14 mm et 19 mm sont conformes à la norme EN-1463-1 / EN-1463-2.

Remarque : il est conseillé d'installer ces plots réfléchissants sur des zones ne mettant pas en

danger les usagers (deux roues, piétons...).



1 - Après avoir repéré l'emplacement des plots, faire un carottage de diamètre 106 mm et de profondeur 35 mm.

2 - Nettoyer et sécher le trou.

3 - Remplir au deux-tiers de colle époxy bicomposante ou de bitume élastomère. Ne pas utiliser de ciment ou autre matériau alcalin qui peut altérer la pellicule réfléchissante sur la base du plot.

4 - Insérer le plot dans le trou. Utiliser un maillet en caoutchouc pour arriver au niveau de sol arrasant. Nettoyer immédiatement les résidus de colle sur le plot. Maintenir un poids sur le plot et laisser prendre le scellement (se référer au mode d'emploi de la colle).

Remarque: tout le long de ces opérations, veiller à garder propre et à protéger le plot réfléchissant.

Le non respect de ces consignes est susceptible de suspendre l'application de la garantie.